

## LES SEPT PILIERS DE LA MONDIALISATION ECONOMIQUE

Gérard Kébabdjian

La mondialisation économique n'est pas un facteur premier. C'est le produit d'un ensemble de mécanismes et de stratégies d'acteurs. Leur explicitation et leur analyse constituent une question fondamentale. Malheureusement la plupart des travaux sur la mondialisation se concentrent sur l'étude de ses formes et de ses effets, non sur celle de ses causes. L'objet de cet article est de s'intéresser à cet aspect négligé de la mondialisation.

L'étude pose en réalité le problème d'une approche pluridisciplinaire car la mondialisation résulte de l'interaction de plusieurs systèmes de forces hétérogènes (économiques et non économiques). Chaque discipline, et donc les travaux qui en sont issus, explorent l'objet mondialisation avec leurs méthodes propres livrant ainsi des éclairages plus ou moins pénétrants mais inévitablement fragmentaires. Les analyses économiques ont le mérite d'identifier des facteurs explicatifs pertinents, mais en les isolant des autres et en les traitant en ordre dispersé pour rendre compte d'un aspect particulier de la mondialisation. C'est ainsi qu'elles mettent l'accent sur des facteurs explicatifs aussi importants que la baisse des coûts de transports ou des droits de douane, les avancées du libre-échange commercial sous l'égide du GATT puis de l'OMC, le choc des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le retrait des Etats interventionnistes, etc. Ces explications sont précieuses pour la compréhension de phénomènes partiels (comme l'ouverture commerciale ou la spécialisation internationale) mais elles échouent à donner une interprétation complète d'un phénomène dont la profondeur provient de l'enchevêtrement et de l'interaction de causalité multiples.

La mondialisation financière, par exemple, est incompréhensible sans la prise en compte des transformations technologiques, notamment la révolution numérique qui a rendu possible les échanges rapides à grande distance peu coûteuses ou les politiques de déréglementation et d'ouverture financière impulsées par les Etats. Elle n'est pas non plus compréhensible sans la prise en compte simultanée de l'accroissement des besoins de financement dans certains pays (les Etats-Unis par exemple) et des capacités de financement dans d'autres pays (pays producteurs de pétrole, Japon et plus récemment Chine). Elle fait intervenir également les mutations du capitalisme avec la montée en puissance des actionnaires par rapport aux « managers » dans les structures de pouvoir au sein des entreprises, ou le développement international des fonds de pension. Tous ces facteurs s'interpénètrent selon des boucles de rétroaction dont l'analyse ne constitue pas l'objet des « sciences économiques ». L'étude des causes de la mondialisation appelle, presque par hypothèse pourrait-on dire, la mise en œuvre d'une approche d'« économie politique ». La tâche du chercheur en « économie politique internationale » est donc vaste.

Avant toute chose, il faut s'interroger sur la nature du phénomène. La première section sera consacrée à cette question. Les deux sections suivantes chercheront à dresser un panorama aussi exhaustif que possible des bases sur lesquelles s'est développée, et se développe encore, la mondialisation économique. Dans un esprit pédagogique, nous distinguerons sept piliers de la mondialisation et les traiterons, de façon en partie arbitraire, en séparant les bases techniques (qui définissent en quelque sorte les conditions physiques permises du phénomène) et les bases sociopolitiques.

### *La nature de la mondialisation économique*

La mondialisation apparaît comme une tendance à la déstructuration de l'ordre économique qui prévalait jusqu'au début des années 1980 (un ordre fondé sur le fait national) couplée avec des éléments de recomposition parcellaire à une échelle transnationale. Deux précisions doivent immédiatement être apportées.

La première est que cette tendance à la désintégration/intégration n'est pas, contrairement aux idées reçues, une force déferlante qui affecterait toutes les dimensions constitutives de l'économie. C'est une tendance partielle qui concerne principalement trois dimensions : (1) la dimension des *marchés des biens et services* qui tendent à s'intégrer à une échelle mondiale ; (2) la dimension de la *production* qui tend à une intégration transnationale des processus productifs délocalisables (tant pour la définition des produits, de la conception des procédés que de la fabrication proprement dite) et se traduit par le développement d'« entreprises globales » dont l'activité, à cheval sur plusieurs pays, est organisée selon une logique de réseau ; (3) la dimension de la *finance* qui tend à devenir globale (globalisation financière) par intégration

des marchés financiers, ce qui accroît la fluidité et la vitesse de circulation des capitaux et contribue à la convergence relative de leur rendement à l'échelle mondiale. Si on utilise des mesures rigoureuses, on s'aperçoit toutefois qu'une part majoritaire des marchés et de la production a encore une inscription nationale parce que les activités ne peuvent être toutes complètement transnationalisées. Les marchés des industries aéronautiques ou des principales matières premières sont globaux, la production textile est presque entièrement transnationalisée, etc. ; mais l'industrie du bâtiment ou des services aux personnes restent presque intégralement locales. Seule la finance est véritablement « globale » et donne l'image d'une « mondialité » réalisée.

Or, les trois dimensions précédemment recensées ne recouvrent pas toute la sphère économique. Les grands absents du phénomène de la mondialisation sont : les marchés du travail (qui restent fondamentalement nationaux) ; la monnaie (sauf en Europe) ; les formes de la répartition des revenus (les mécanismes du partage des gains de la croissance et de la redistribution font encore partie intégrante de la définition de la nation) ; les institutions, les règles et les politiques économiques (qui, sauf en Europe, restent l'apanage exclusif des Etats-nations). C'est ainsi que, dans la mondialisation, malgré la croissance des flux migratoires, le travail et les institutions de l'économie apparaissent plutôt comme les facteurs fixes alors que les marchandises, le capital, la technologie et la finance en constituent plutôt les facteurs mobiles. Le tableau général qui en ressort est celui d'une figure éclatée, d'un développement inégal posant des problèmes de déséquilibres et de mises en cohérence des composantes de l'économie à l'heure de la mondialisation. C'est parce que la réalité des économies nationales perdure dans un contexte de plus en plus mondialisé et que les processus et contre-pouvoirs qui pourraient permettre de réguler la mondialisation économique à une échelle transnationale restent embryonnaires que le débat sur la mondialisation tend aujourd'hui à se focaliser de plus en plus sur la concurrence non régulée et l'anarchie institutionnelle perçues comme des facteurs d'instabilité ou d'inégalités sociales.

La seconde précision à apporter tient au caractère asymétrique et différencié de la mondialisation sur le plan géographique. De larges zones, parce que non rentables ou socio-politiquement difficilement pénétrables, restent complètement en dehors de la tendance (par exemple une partie de l'Afrique subsaharienne et du monde arabo-musulman). La mondialisation est, de plus, une tendance dissymétrique même pour les pays qui s'inscrivent dans le processus. De larges fractions de la population et du territoire des pays insérés dans la mondialisation peuvent ainsi complètement échapper à la logique de la mondialisation tandis que se développent des phénomènes de polarisation avec la constitution de foyers d'accumulation où se concentrent les ressources économiques et humaines, seules en prise avec les réseaux transnationaux. On peut esquisser une cartographie grossière des relations Centre/Périphérie au plan international en distinguant quatre cercles, une représentation inspirée de celle utilisée par Wallerstein dans un autre contexte : (1) le premier cercle est constitué par le « coeur » de l'économie-monde (l'espace des pays anciennement industrialisés, ce qui recoupe à peu près l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon), cercle structuré autour de la place hégémonique qui reste celle des Etats-Unis ; (2) le deuxième cercle est celui des pays émergents, pays nouvellement venus au développement capitaliste et qui aspirent à accéder au coeur de l'économie-monde : on appellera semi-périphérie ce deuxième cercle (Chine, Inde, Brésil, Mexique, etc.) ; (3) le troisième cercle regroupe les pays à développement faible qui ne font partie ni du coeur ni du deuxième cercle : on appellera périphérie ce troisième cercle ; certains des pays du troisième cercle cherchent à pénétrer dans la semi-périphérie sans y parvenir réellement (Tunisie par exemple), d'autres choisissent ou sont contraints de se satisfaire de leur position marginale (comme beaucoup de pays sub-sahariens) ; (4) le groupe des pays exportateurs de pétrole forme une catégorie à part car leur positionnement dans l'économie-monde est totalement originale : ce sont des pays riches dont le pouvoir repose sur la propriété de la rente attachée à la ressource naturelle la plus essentielle de toute l'économie-monde moderne, le pétrole, c'est-à-dire sur l'exploitation d'une richesse fondamentale selon une logique archéo-capitaliste dans un contexte qui est devenu hyper-capitaliste. Ces quatre cercles, qui dessinent les contours de l'économie-monde actuelle depuis l'effondrement du communisme comme mode d'organisation économique, constituent le champ de forces dans lequel s'exerce la mondialisation. Cette dernière ne se développe donc pas dans un vide structurel comme un mouvement protéiforme et indifférencié : les processus d'intégration se concentrent pour l'essentiel dans et entre les *deux premiers cercles* et accroissent la marginalisation des pays moins avancés.

Les défis de la mondialisation ne sont donc pas de même nature selon les pays et leur place au sein du monde multicentré qui vient d'être décrit. Pour les pays du premier cercle, il s'agit de préserver leur place dominante ou hégémonique face à une mondialisation qui tend à délocaliser les sources de richesse, donc de puissance, vers les pays émergents. Pour le moment, toutefois, la production et la richesse se

trouvent encore largement concentrées sur le nombre très limité de pays anciennement industrialisés (près de 50% de la production mondiale a aujourd'hui pour origine huit pays industrialisés ; par ordre décroissant d'importance : Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada, Espagne). Pour les pays de la semi-périphérie (les émergents, dont les émergents de grande taille comme la Chine), il s'agit d'accéder au premier cercle. Ils doivent pour cela arriver à maîtriser leur insertion dans la mondialisation, par exemple pour prévenir les crises, notamment financières et de change. Pour les pays de la périphérie, le problème n'est pas de se protéger ou de réguler leur insertion dans la mondialisation, mais tout simplement d'y accéder en essayant d'attirer les capitaux et la technologie des pays industrialisés. La division entre pays de la semi-périphérie et pays de la périphérie devient, du reste, une source de conflits potentiels de plus en plus importants, un facteur qui s'ajoute à ceux plus anciens opposant le cœur et les deux autres cercles (pays émergents et pays producteurs de pétrole). De façon générale, la mondialisation, qui délocalise les sites de richesse et d'autorité, est un facteur de déstabilisation formidable des positions acquises ou héritées et donc une source d'antagonismes redoutables pour le futur.

### *Les bases techniques de la mondialisation*

Trois facteurs techniques ont rendu possible l'intégration de marchés éloignés géographiquement et l'organisation d'une production à une échelle transnationale : la révolution des télécommunications ; l'abaissement des coûts de transport ; la standardisation de la production et des technologies.

La révolution dans le domaine de l'électronique et des télécommunications (nouvelles technologies de l'information et de la communication : NTIC) provient de l'interaction d'une multitude de découvertes scientifiques et techniques dans le domaine de l'électronique (par exemple la miniaturisation des composants) et de la télématique, innovations ayant permis de mettre en oeuvre à une grande échelle les potentialités de la numérisation dans la transmission de l'information. Cette révolution s'est traduite par une croissance surexponentielle du nombre d'ordinateurs dans le monde (notamment du nombre d'ordinateurs branchés sur Internet) et des flux d'information. Sans cette révolution informationnelle, l'intégration financière mondiale ou la transnationalisation de la production n'aurait pas été possible. La mondialisation apparaît ainsi comme l'expression d'un nouveau paradigme technologique reposant sur des inputs d'information devenus peu coûteux. Cette révolution signifie que l'information est devenue une ressource économique, donc une nouvelle source de pouvoir. Pour certains auteurs, elle serait même devenue la principale source de pouvoir dans le monde post-moderne actuel. Elle serait à l'origine de la mutation des rapports socio-économiques, une mutation qui se manifesterait par le basculement d'une structure pyramidale des rapports d'autorité à une structure en réseaux. De ce point de vue, il faut souligner que ce n'est pas seulement le développement du caractère « planétaire », mondial au sens géographique de la distance physique, qui fait la logique de réseau mais la perte de pertinence des frontières nationales, donc le contournement d'une donnée politique jusque là majeure dans l'organisation de l'économie mondiale.

Parallèlement, et de façon relativement indépendante, s'est opérée une autre révolution : celle des transports. Les progrès dans la capacité des transports maritimes à faire circuler à bas coût et à grande vitesse des flux importants de marchandises résultent d'innovations nombreuses comme la conteneurisation, l'amélioration de la capacité et la qualité des navires marchands (notamment la « tankerisation ») ainsi que la technologie portuaire. Les multiples innovations mises en oeuvre par les industries aéronautiques ont donné, de leur côté, à des masses humaines nombreuses la possibilité de se déplacer sur la planète entière et de réduire les distances économiques et psychologiques. Ces progrès techniques ont débouché sur une révolution des transports d'ampleur comparable à celle de la seconde moitié du XIXe siècle (passage de la marine à voile à la marine à vapeur). Aujourd'hui, la révolution est allée au point de faire partiellement disparaître les coûts de transport comme variable protectrice à l'égard des concurrents éloignés géographiquement. Certains auteurs ont ainsi pu, peut-être trop hâtivement, pronostiquer la « mort de la distance » comme variable de la concurrence internationale.

L'organisation à une échelle transnationale de la production suppose la possibilité technique de diviser les processus productifs en modules standardisés de façon compatible avec l'inter-opérabilité des unités séparées. La modularité et la fragmentation des processus productifs se sont diffusées à grande échelle sur une base nationale avec le taylorisme et l'automatisation. Elles n'avaient pas jusqu'à présent affecté le champ international en raison de l'importance des coûts de transactions qui compromettrait la rentabilité de leur application à ce niveau (droits de douane, coûts de transport, difficultés de coordination, etc.). Le phénomène nouveau est la diffusion et la systématisation de la production modulaire au plan transnational (automobile, textile, électronique, informatique, etc.). La fabrication d'un produit se trouve maintenant

décomposée en une série de tâches standardisées ne nécessitant pas une localisation précise. C'est ainsi que les nouvelles technologies rendent possible l'essaimage de la production des différents modules dans les pays aux coûts les plus attractifs avec des phases d'assemblage centralisées dans les pays où se concentre la demande. Pour que la production modulaire standardisée soit possible, il faut que : (1) la coordination soit possible et ne compromette pas la rentabilité (une contrainte levée grâce aux NTIC qui offrent les outils pour organiser la coopération des unités en l'absence de proximité physique) ; (2) la décomposabilité de la fabrication en modules reliés entre eux par des interfaces organisées mondialement soit construite en liaison avec à la conception du produit lui-même (d'où un intense investissement non seulement dans les procédés mais également dans les innovations de produits) ; (3) la taille du marché justifie les investissements internationaux colossaux qui sont projetés (d'où la course au gigantisme et aux concentrations). C'est pourquoi les firmes multinationales de grande taille sont les acteurs privilégiés de la mise en oeuvre de l'ensemble de ce processus. Les structures de l'entreprise globale sont devenues un élément clé de sa stratégie concurrentielle : son organisation, qui n'a plus vocation à être fondée sur la structure fonctionnelle verticale, héritée de la révolution industrielle, est l'objet d'une optimisation horizontale visant à reconfigurer les segments de la « chaîne de valeur » selon la logique des avantages comparatifs des nations et des localisations (ce que l'on appelle « reengineering » dans le langage de la gestion d'entreprise).

Sur le plan technique, la mondialisation économique est donc, au total, une « destruction créatrice » pour employer l'expression de Schumpeter. Elle comporte deux versants. Le premier est celui d'une intégration négative qui détruit l'ancien ordre technique : source de fermetures d'entreprises et de sites, de pertes d'emploi et de déqualification, de précarisation et de développement des inégalités, elle représente la face noire de la nébuleuse technologique. Le second versant, le versant créateur, s'apparente - comme toujours dans une dialectique - à la face la moins visible. La forme réseau semble définir une dimension importante du nouveau paradigme en formation. Les réseaux transnationaux de production semblent, en effet, prendre la place des secteurs et des branches économiques sur lesquels étaient fondées les économies nationales territorialisées. Le réseau n'est pas une forme d'organisation territorialisée mais il relie des unités inscrites localement (car toute unité est nécessairement localisée quelque part). Toutefois, sa logique d'organisation n'est ni nationale ni hiérarchique. Rosenau a forgé le terme de « glocalisation » pour désigner cette réalité combinant des dimensions localisées spatialement et les formes de leur connexion directe transnationale. Les réseaux sont de toute nature, licites ou illicites, pacifiques ou violents, économiques ou non économiques, contestataires des valeurs dominantes ou non, etc. Leur contenu peut donc être aussi bien désorganisateur qu'organisateur. C'est pourquoi, bien que le réseau soit la forme de la modernité actuelle, elle ne suffit pas à qualifier à elle seule la nature de l'« intégration positive » pouvant être associée à la mondialisation économique. Le nouveau paradigme productif vers lequel tendrait le monde reste donc, en partie, une inconnue.

### *Les bases socio-politiques de la mondialisation*

Les analyses négligent souvent l'existence, le jeu indirect, *a fortiori* direct, de quatre facteurs lourds. Les deux premiers sont relatifs aux nouvelles stratégies des entreprises et des acteurs étatiques : stratégies des entreprises à la transnationalisation ; stratégies des Etats à l'ouverture des frontières. Les deux suivants sont relatifs au nouveau contexte sociétal et culturel : fin du communisme et institutionnalisation du capitalisme comme horizon indépassable de l'économie ; universalisation d'un mode de vie et de consommation fondé sur l'individualisme et le consumérisme.

Les firmes multinationales constituent les premiers acteurs de la mondialisation, on l'a déjà dit. Ce sont elles qui mettent en oeuvre les nouvelles technologies et organisent transnationalement les flux économiques. Toutefois, il serait erroné de considérer que les firmes sont passives et qu'elles se contentent de dérouler les nouveaux impératifs technologiques imposés par le progrès technique. C'est pourquoi les stratégies des entreprises constituent un facteur explicatif qui doit être considéré comme relativement autonome par rapport aux bases techniques de la mondialisation économique. La montée en force d'une recherche systématique de rentabilité maximale a été durant les vingt cinq dernières années l'axe directeur des stratégies d'entreprise. C'est cette exigence qui explique l'ampleur des délocalisations, la recherche de réduction méthodique de tous les coûts et l'agrandissement de la taille des marchés. Bien que le profit ait toujours été le moteur de l'entreprise en système capitaliste, la nouveauté tient à la systématisation et l'accroissement de la pression de ce critère dans les stratégies mises en oeuvre. Cette modification doit être rattachée à un changement structurel dans les rapports de pouvoir au sein des entreprises lié à la montée en

puissance des actionnaires par rapport aux « managers ». Il s'agit là d'un véritable renversement dans les structures du capitalisme moderne où le pouvoir était traditionnellement détenu par les gestionnaires (dissociation de la propriété et de la gestion, et domination de la « technostructure » sur les propriétaires). Derrière le renversement des relations de pouvoir dans la structure de direction des entreprises, et le retour du balancier en faveur des actionnaires, se tiennent beaucoup de facteurs explicatifs et l'analyse serait amenée à progresser vers des causes encore plus profondes, comme par exemple l'importance acquise par les fonds de pension américains et japonais et, encore par derrière, le vieillissement des populations dans les pays riches.

Les acteurs de la mondialisation ne se réduisent pas au monde de l'économie. Les Etats ont également constitué des agents actifs dans le processus. Les politiques d'ouverture et de libéralisation adoptées par les pays développés et, en partie, imposées aux pays en développement constituent une des origines directes de la mondialisation économique. De ce point de vue, on ne peut pas dire que les Etats aient été les victimes d'une contrainte externe devenue plus dure pour eux car ils ont été les agents mêmes de la mondialisation. Les politiques de libéralisation commerciale constituent notamment une des causes explicatives majeures de l'intégration des marchés et du renforcement des pressions concurrentielles subies par les économies nationales. C'est ainsi que les intégrations régionales, la création de marchés communs ou de zones de libre-échange, sont les résultats de politiques publiques. L'Union européenne par exemple est une construction des Etats-nations. Ce sont également les choix des Etats-nations qui expliquent les abaissements tarifaires de grande ampleur qui ont été obtenus sous l'égide du GATT puis de l'OMC (depuis 1995). Ces institutions internationales multilatérales ont relativement peu de pouvoirs autonomes. Ce ne sont pas elles qui ont le pouvoir d'imposer la libéralisation du commerce international. Depuis dix ans, d'ailleurs, malgré la crise de l'OMC et l'échec des nouveaux cycles de négociations multilatérales, les démantèlements tarifaires se sont poursuivis à partir de dynamiques impulsées par les Etats sous des formes unilatérales, bilatérales ou régionales, donc à partir de procédures qui se placent en dehors du cadre multilatéral de l'OMC. De même, ce sont des politiques similaires qui expliquent la libéralisation des mouvements de capitaux : celle-ci a trouvé à se réaliser sous forme d'accords unilatéraux, bilatéraux ou régionaux en raison de l'absence de tout régime financier multilatéral (entérinée il y a quelques années par l'abandon de l'Accord Mondial sur les Investissements). Sur le plan commercial ou financier, la mondialisation économique est donc aussi le produit des stratégies d'acteurs étatiques. Ces stratégies n'expriment pas une obsolescence des logiques de puissance de la part des Etats mais l'émergence d'une stratégie de puissance nouvelle, les stratégies gagnantes se déclinant maintenant en termes d'ouverture et de conquête de marchés extérieurs en remplacement des stratégies antérieures fondées sur la fermeture et la protection.

Le basculement politique qui s'est opéré dans presque tous les pays du monde au profit de l'idéologie du marché et des valeurs du capitalisme est rarement souligné comme un des facteurs explicatifs de la mondialisation. Or, il s'agit d'un facteur qui a puissamment joué dans le processus. Si le terme de basculement libéral est trop fort pour les Etats-Unis, qui ont toujours adhéré fortement à cette idéologie et à ces valeurs, il n'est pas excessif de l'utiliser pour les autres pays démocratiques où dominaient traditionnellement des configurations d'« économie mixte ». Qui plus est, avec l'abandon du collectivisme dans les pays socialistes et l'extension géographique du capitalisme à l'ensemble du monde, l'ampleur de ce basculement a pris des dimensions planétaires. Une des conséquences, parmi d'autres, de ce basculement est la mise en place de politiques baptisées « néo-libérales » (déréglementation, dérégulation et privatisation) concernant les structures internes des économies nationales, politiques qui ont ouvert la voie à la mondialisation. La mondialisation ne concerne, en effet, pas seulement l'espace des interactions externes aux nations, aux entreprises ou aux unités de production. La mondialisation est aussi un phénomène territorialisé qui s'intériorise au sein des composantes nationales et régionales de l'économie mondiale. Elle a donc besoin de politiques et d'un environnement local favorable : institutions stables et bienveillantes à l'égard du marché, respect du droit et de la propriété privée, absence de corruption systémique, un certain développement humain (santé et éducation), des conditions réglementaires et administratives les moins contraignantes possibles, etc. Elle a, de plus, besoin de trouver des espaces de mise en valeur par éviction de secteurs constitués sous une forme publique : c'est ainsi que le mouvement de privatisation, qui a marqué la dernière période, a fortement stimulé les flux internationaux de capitaux. Ces conditions ne sont ni spontanément produites par les entreprises ni seulement créées par l'action des Etats car elles requièrent une adhésion plus ou moins large des populations. Le basculement en faveur d'un capitalisme plus libéral renvoie aussi aux intérêts de nouvelles couches sociales, à son acceptabilité sociale

et à un rapport de forces plus favorable au capital, donc à des changements profonds dans les structurations en termes de groupes et classes sociales.

Le dernier facteur explicatif est relatif à la demande. Sans la dynamique de la demande, la mondialisation économique n'aurait pas été possible. Derrière ce facteur explicatif réside tout un système de déterminations touchant aux bases anthropologiques de l'économie de marché. L'explication du formidable accroissement de la demande de produits marchands à travers le monde doit être cherchée dans la création de nouveaux besoins et aspirations concernant le mode de vie et de consommation (famille cellulaire, repli sur soi, habitat individuel semi-urbain plus ou moins éloigné du lieu de travail, biens de consommation durables, etc.), une logique qui a pris naissance en Europe et aux Etats-Unis mais qui tend aujourd'hui à envahir le monde. On peut désigner par le terme d'individuation croissante (pour employer le terme de Norbert Elias) la tendance qui est à l'origine de la marchandisation à laquelle désire accéder de larges fractions de la population mondiale, tendance qui permet à la mondialisation de trouver ses débouchés. Cette tendance comporte deux aspects : un mouvement d'atomisation ; un désir de responsabilisation individuelle. C'est plus précisément l'atomisation qui ouvre les brèches nécessaires à l'immixtion du monde des marchandises. Elle exige un accroissement de la richesse marchande permettant l'acquisition des biens et services susceptibles de faire face aux besoins suscités par la dislocation des anciennes solidarités, une exigence qui est loin de pouvoir être satisfaite toujours et partout (ce qui peut faire plonger des fractions importantes de la population dans la précarité la plus totale).

### *Conclusion*

Les sept systèmes de forces matérielles et socio-politiques qui viennent d'être décrits peuvent être considérés comme les sept piliers de la mondialisation économique. Même si chacun d'eux est relativement autonome par rapport aux autres et répond à une logique d'acteurs qui lui est propre, ils agissent de concert et sont imbriqués selon des chaînes de causalité complexes. Ainsi, l'explication des changements dans les politiques économiques n'est pas entièrement réductible à la volonté des Etats car elle fait intervenir peu ou prou des variables explicatives se rattachant aux autres piliers comme les données économiques de la concurrence internationale, les données technologiques nouvelles des NTIC, ou les aspirations nouvelles de la part des populations. Il existe un réseau d'interdépendances entre les sept systèmes de forces précédents. Et c'est là que commencent les vraies difficultés sur le plan analytique.

Les théories économiques apparaissent, de ce point de vue, comme des théories utiles mais locales et limitées. Les théories traditionnelles de l'échange international sont parfaitement en mesure de rendre compte des schémas de spécialisation internationale qui résultent de la mondialisation. Ces théories deviennent moins pertinentes pour construire une explication globale de la dynamique de la mondialisation comportant une pluralité de facteurs hétérogènes (logiques économiques et non économiques, acteurs et champs de conflits plus ou moins autonomes). Entre les données économiques, technologiques, politiques et sociétales se nouent de très nombreuses boucles de rétroaction dont l'analyse ne fait pas partie du programme de recherches de la discipline dite « sciences économiques ». L'entrelacement causal que donne à voir la mondialisation ne peut être ni décrit ni analysé à partir d'interprétations unidimensionnelles. On peut d'ailleurs soutenir que les effets d'engrenage et d'accélération, qui sont au centre de la tendance à la mondialisation, constituent une force en soi et expliquent le caractère de marche en avant inexorable pris par le phénomène.

Les grands changements historiques s'expliquent toujours par la conjonction relativement accidentelle d'une pluralité de facteurs indépendants. Seule une concentration de nombreuses causes distinctes et autonomes donne la puissance nécessaire pour provoquer les ruptures structurelles capables de vaincre la force d'inertie dont se trouve doté tout ordre socio-politique. Une des composantes de la dynamique des grands changements structurels tient précisément aux effets de rétroaction et de spirale entre une multitude de causes. Pour les expliciter, il faut adopter une représentation non seulement multifactorielle mais également pluri-disciplinaire faisant intervenir l'existence de logiques hétérogènes et le jeu d'une pluralité d'acteurs dont les actions finissent par converger dans la même direction.

A l'encontre des approches disciplinaires unidimensionnelles facilement théorisables parce que centrées sur une seule logique et un sous-ensemble limité d'acteurs, la mondialisation appelle donc la mise en oeuvre d'un éclectisme pragmatique, c'est-à-dire d'une analytique *ad hoc* qui reconnaît le caractère hétérogène des facteurs explicatifs et l'impossibilité de mettre en oeuvre une théorie générale interdisciplinaire. Cette ligne de recherches est alors susceptible de déboucher sur une compréhension de la mondialisation comme force déferlante, caractère qui devient interprétable à partir d'une double origine :

les effets de surdétermination qui résultent de la conjonction, relativement accidentelle, d'une multitude de causes ; la formation entre elles de boucles de rétroaction où les causes se renforcent les unes les autres. Le programme de recherches ainsi esquissé ouvre sur un vaste champ d'investigations.